

LA PERTINENCE DU RÉSEAU DES ZONES CLÉS POUR LA BIODIVERSITÉ POUR LA REALISATION DU CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ DE KUNMING-MONTRÉAL

KBA
KEY BIODIVERSITY AREAS

Odonata-Polythore manua © Pablo Martínez-Darve Sanz

PARTENAIRES KBA:



I. CONTEXTE

En décembre 2022, la communauté internationale a adopté le [Cadre Mondial pour la Biodiversité \(CMB\) de Kunming-Montréal](#) lors de la 15^{ème} réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la Diversité Biologique (COP 15). Ce cadre définit une vision pour la biodiversité à l'horizon 2050 :

D'ici à 2050, la biodiversité est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, ce qui permet de maintenir les services écosystémiques, de préserver la santé de la planète et d'offrir des avantages essentiels à tous les êtres humains.

Sur la base de cette vision, sa mission pour 2030 est la suivante :

Prendre des mesures urgentes pour enrayer et inverser la perte de biodiversité afin de mettre la nature sur la voie de la régénération au profit des populations et de la planète en conservant et en utilisant durablement la biodiversité et en assurant le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, tout en fournissant les moyens nécessaires à la mise en œuvre.

Le CMB fixe également quatre objectifs pour 2050 et 23 cibles pour 2030.

2. OBJET DE LA PRÉSENTE NOTE D'INFORMATION

L'objectif de cette note d'information est de souligner l'importance du réseau des Zones Clés pour la Biodiversité (KBAs) pour la réalisation des objectifs et des cibles du CMB. De nombreuses personnes associent déjà les KBAs à la cible 3, la cible qui a reçu le plus d'attention jusqu'à et depuis l'adoption du cadre. Cependant, comme nous le montrerons ici, les KBAs sont directement ou indirectement liées à la quasi-totalité des objectifs et des cibles du cadre. Si nous voulons stopper et inverser la perte de biodiversité comme nous l'avons envisagé ci-dessus, les KBAs doivent constituer un outil clé de notre arsenal qui peut nous aider à mieux cibler la conservation aux bons endroits afin de maximiser les impacts.



THE BIODIVERSITY PLAN
For Life on Earth



3. LA PERTINENCE DES KBAS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU CMB

OBJECTIF A : PROTÉGER ET RESTAURER

L'intégrité, la connectivité et la résilience de tous les écosystèmes sont maintenues, améliorées ou restaurées, ce qui augmente considérablement la superficie des écosystèmes naturels d'ici à 2050 ;

L'extinction due à l'activité humaine des espèces menacées connues est stoppée et, d'ici à 2050, le taux d'extinction et le risque d'extinction de toutes les espèces sont divisés par dix et l'abondance des espèces sauvages indigènes est portée à des niveaux sains et résilients ;

La diversité génétique au sein des populations d'espèces sauvages et domestiquées est maintenue, préservant ainsi leur potentiel d'adaptation.

Pertinence des KBAs

Les KBAs devraient être l'outil qui guide la conservation, la protection et l'expansion des écosystèmes naturels par la restauration, et les KBAs identifiées pour leurs espèces devraient être gérées de manière à soutenir et à développer ces populations. Les KBAs nous aideront également à stopper efficacement les extinctions, car les critères permettent d'identifier des populations d'espèces importantes à l'échelle mondiale lorsqu'ils sont appliqués de manière globale.

OBJECTIF B : PROSPÉRER AVEC LA NATURE

La biodiversité est utilisée et gérée de manière durable et les contributions de la nature à l'homme, y compris les fonctions et services des écosystèmes, sont appréciées, maintenues et renforcées, les écosystèmes actuellement en déclin étant restaurés, ce qui contribue à la réalisation du développement durable au profit des générations actuelles et futures d'ici à 2050.

Pertinence des KBAs

La désignation KBA n'exclut pas en principe l'utilisation durable des ressources naturelles du site. La connaissance de la biodiversité d'un site renforcera notre capacité à utiliser et à gérer les ressources de manière durable, ainsi qu'à préserver les contributions de la nature à l'homme, sur un site.

OBJECTIF C : PARTAGER ÉQUITABLEMENT LES BÉNÉFICES

Les avantages monétaires et non monétaires découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des informations sur les séquences numériques des ressources génétiques, ainsi que des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques, le cas échéant, sont partagés de manière juste et équitable, y compris, le cas échéant, avec les populations autochtones et les communautés locales, et augmentés de manière substantielle d'ici à 2050, tout en veillant à ce que les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques soient protégées de manière appropriée, contribuant ainsi à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, conformément aux instruments d'accès et de partage des avantages convenus à l'échelle internationale.

Pertinence des KBAs

L'identification et le maintien des KBA, en tant que sites contribuant de manière significative à la persistance globale de la biodiversité, garantiront la conservation des ressources génétiques pour l'avenir.

OBJECTIF D : INVESTIR ET COLLABORER

Des moyens de mise en œuvre adéquats, notamment des ressources financières, le renforcement des capacités, la coopération technique et scientifique, l'accès aux technologies et leur transfert pour mettre pleinement en œuvre le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, sont garantis et équitablement accessibles à toutes les parties, en particulier aux pays en développement Parties, notamment aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement, ainsi qu'aux pays à économie en transition, ce qui permet de combler progressivement le déficit de financement de la biodiversité, qui s'élève à 700 milliards de dollars par an, et d'aligner les flux financiers sur le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et sur la vision de 2050 pour la biodiversité.

Pertinence des KBAs

L'orientation du financement vers l'identification et la conservation des zones clés pour l'agriculture peut garantir un bénéfice maximal, qu'il s'agisse d'une conservation axée sur la zone ou sur l'espèce/l'écosystème.



4. LA PERTINENCE DES KBAS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU CMB

CIBLE 1

Veiller à ce que toutes les zones fassent l'objet d'un aménagement du territoire participatif, intégré et respectueux de la biodiversité et/ou de processus de gestion efficaces concernant le changement d'affectation des terres et des mers, afin de ramener à un niveau proche de zéro, d'ici à 2030, la perte de zones très importantes du point de vue de la biodiversité, y compris les écosystèmes présentant une grande intégrité écologique, tout en respectant les droits des populations autochtones et des communautés locales.

Pertinence des KBAs

Les KBAs peuvent être intégrées dans les plans d'aménagement du territoire, de la même manière que certains sous-ensembles (tels que les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux) l'ont été par le passé. [La résolution WCC 2020 081](#) de l'UICN appelle les gouvernements à intégrer les KBAs et la connectivité dans les plans nationaux d'aménagement du territoire - et à intégrer ces plans dans l'ensemble des secteurs gouvernementaux. Les sites KBAs identifiés sous le critère C, sites de haute intégrité écologique, peuvent être utilisés pour identifier les zones importantes d'intégrité écologique sous cet objectif.

Le pourcentage de plans d'aménagement du territoire utilisant des informations sur les KBAs est un indicateur complémentaire du cadre de suivi du CMB pour la cible 1.



© Trinidad del Rio

CIBLE 2

Veiller à ce que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones d'écosystèmes terrestres, aquatiques continentaux, marins et côtiers dégradés fassent l'objet d'une restauration effective, afin d'améliorer la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, l'intégrité écologique et la connectivité.

Pertinence des KBAs

Les KBAs peuvent constituer le noyau d'un réseau de zones protégées et conservées. Les KBA devraient faire l'objet d'efforts de restauration, en particulier pour maintenir les éléments de biodiversité qui déclenchent le statut de KBA. La restauration des KBAs contribue à l'objectif global A, y compris la réduction du taux d'extinction. Le suivi des KBAs peut également contribuer aux objectifs de restauration en identifiant les résultats et les processus. Le statut des KBAs est un indicateur complémentaire du cadre de suivi du CMB pour la cible 2.



Rumira Sondormayo-Ollantaytambo-Queuña Raymí © ECOAN

CIBLE 3

Garantir et permettre que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones terrestres et des eaux continentales, ainsi que des zones marines et côtières, en particulier les zones particulièrement importantes pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, soient effectivement conservées et gérées au moyen de systèmes d'aires protégées écologiquement représentatifs, bien reliés et équitablement gouvernés et d'autres mesures de conservation efficaces par zones, en reconnaissant les territoires autochtones et traditionnels, le cas échéant, et en les intégrant dans des paysages terrestres et marins plus vastes et dans l'océan, tout en veillant à ce que toute utilisation durable, le cas échéant dans ces zones, soit pleinement compatible avec les résultats en matière de conservation, en reconnaissant et en respectant les droits des populations autochtones et des communautés locales, y compris sur leurs territoires traditionnels.

Pertinence des KBAs

Cet objectif prévoit que les aires protégées et les Autres Mesures Efficaces de Conservation par zones (AMEC) couvrent les "zones d'importance particulière pour la biodiversité". Le groupe spécial d'experts sur les indicateurs de la CDB a recommandé une définition de ces zones qui s'aligne étroitement sur les critères KBA, et note que les KBAs constituent le réseau le plus complet de ces zones qui ont été systématiquement identifiées. La couverture des aires protégées et des AMECs par les KBAs est une désagrégation recommandée de l'indicateur principal (sur l'étendue des aires protégées et des AMECs) pour la cible 3, et constitue également la base des indicateurs pour les objectifs de développement durable (ODD) 14 et 15 (relatifs aux KBAs marines, terrestres, d'eau douce et de montagne).



Les îles Galapagos, Ecuador © pantxorama

CIBLE 4

Prendre des mesures de gestion urgentes pour mettre un terme à l'extinction d'origine humaine des espèces menacées connues et pour la reconstitution et la conservation des espèces, en particulier des espèces menacées, afin de réduire de manière significative le risque d'extinction, ainsi que pour maintenir et restaurer la diversité génétique au sein des populations d'espèces indigènes, sauvages et domestiquées et entre elles, afin de préserver leur potentiel d'adaptation, notamment grâce à des pratiques de conservation in situ et ex situ et de gestion durable, et gérer efficacement les interactions entre l'homme et la faune afin de réduire au minimum les conflits homme - faune en vue d'une coexistence.

Pertinence des KBAs

Les KBAs déclenchées par des espèces contiennent des populations de ces espèces qui sont importantes au niveau mondial. Les mesures de gestion urgentes pour les espèces menacées sont souvent mieux ciblées sur ces sites. Par exemple, la prévention de l'extinction de certaines espèces dépend entièrement d'actions menées dans des sites particuliers : Les sites de l'Alliance for Zero Extinction (AZE) constituent un sous-ensemble des KBAs et abritent les dernières populations d'au moins une espèce en danger critique d'extinction ou en danger. Tous les sites identifiés selon le critère A1 du KBA sont importants pour les populations d'espèces menacées qu'ils abritent.



Surveillance de l'anguille d'Amérique © Chesapeake Bay Program

CIBLE 5

Veiller à ce que l'utilisation, la récolte et le commerce des espèces sauvages soient durables, sûrs et légaux, en évitant la surexploitation, en minimisant les impacts sur les espèces non ciblées et les écosystèmes, et en réduisant le risque de propagation des agents pathogènes, en appliquant l'approche écosystémique, tout en respectant et en protégeant l'utilisation durable traditionnelle par les peuples autochtones et les communautés locales.

Pertinence des KBAs

La désignation d'une KBA n'exclut pas l'utilisation durable. La surveillance des KBAs permettra d'identifier tout impact négatif sur les populations importantes et d'informer sur les mesures de gestion.



Mbagathi, Nairobi, Kenya © Jan Maguire

CIBLE 6

Éliminer, minimiser, réduire ou atténuer l'impact des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité et les services écosystémiques en identifiant et en gérant les voies d'introduction des espèces exotiques, en empêchant l'introduction et l'établissement des espèces exotiques envahissantes prioritaires, en réduisant les taux d'introduction et d'établissement d'autres espèces exotiques envahissantes connues ou potentielles d'au moins 50 % d'ici à 2030, et en éradiquant ou en contrôlant les espèces exotiques envahissantes, en particulier dans les sites prioritaires, tels que les îles.

Pertinence des KBAs

Tout comme les îles, les KBAs, en tant que sites importants pour la persistance de la biodiversité à l'échelle mondiale, devraient figurer parmi les sites prioritaires pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, afin de garantir que les éléments déclencheurs importants à l'échelle mondiale ne soient pas affectés par les espèces exotiques.



Crabe chinois à mitaines (*Eriocheir sinensis*) © Kat

CIBLE 7

Réduire les risques de pollution et l'impact négatif de la pollution provenant de toutes les sources d'ici à 2030, à des niveaux qui ne nuisent pas à la biodiversité et aux fonctions et services écosystémiques, en tenant compte des effets cumulatifs, notamment : a) en réduisant d'au moins la moitié l'excès de nutriments perdus dans l'environnement, notamment grâce à un cycle et à une utilisation plus efficaces des nutriments ; b) en réduisant d'au moins la moitié le risque global lié aux pesticides et aux produits chimiques très dangereux, notamment grâce à la lutte intégrée contre les ravageurs, sur une base scientifique, en tenant compte de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance ; et c) en prévenant et en réduisant la pollution plastique et en s'efforçant de l'éliminer.

Pertinence des KBAs

Les effets en aval de la pollution sur les KBAs auront probablement des répercussions sur la biodiversité qui déclenche le statut de KBA, et les implications pour les cibles 1 à 5 qui en découlent doivent être prises en compte. La réduction des impacts de la pollution sur les KBAs devrait être une priorité compte tenu de leur importance mondiale.



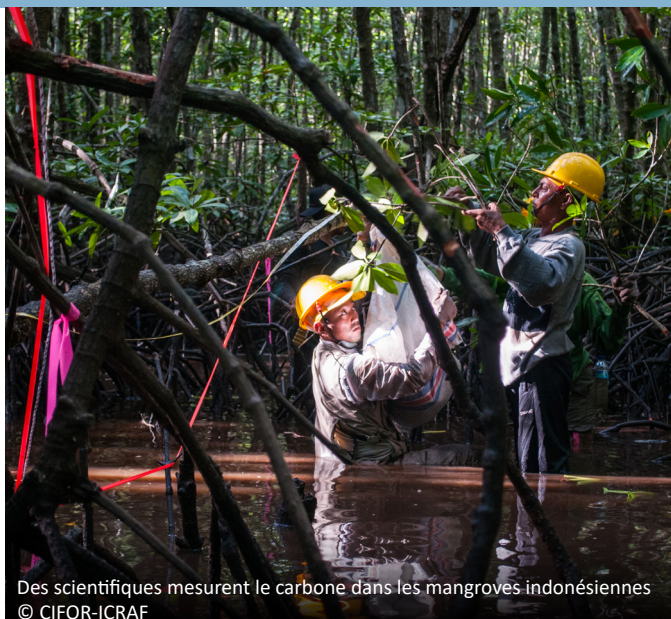
Débris marins sur l'atoll de Kure, Hawaii © USFWS - Pacific Region

CIBLE 8

Atténuer les effets des changements climatiques et de l'acidification des océans sur la biodiversité et renforcer la résilience de celle-ci grâce à des mesures d'atténuation et d'adaptation ainsi qu'à des mesures de réduction des risques de catastrophe naturelle, y compris au moyen de solutions fondées sur la nature et/ou d'approches écosystémiques, en réduisant au minimum toute incidence négative et en favorisant les retombées positives de l'action climatique sur la biodiversité.

Pertinence des KBAs

Les KBAs peuvent perdre leur statut en raison de l'impact du changement climatique sur leur biodiversité. Les KBAs doivent être suivies afin d'évaluer les impacts et de gérer les risques liés au changement climatique, ce qui peut inclure la mise en œuvre de mesures d'adaptation ou l'identification de nouvelles zones pour les espèces dont les populations se déplacent. Les KBAs contribuent à la séquestration du carbone - dans certains pays, leur contribution est proportionnellement plus importante que leur superficie ne le laisserait supposer (par exemple, en Équateur). Les KBAs forestières tendent également à être des zones de stockage élevé du carbone, ce qui présente des avantages pour le climat et la biodiversité.



Des scientifiques mesurent le carbone dans les mangroves indonésiennes © CIFOR-ICRAF

CIBLE 9

Veiller à ce que la gestion et l'utilisation des espèces sauvages soient durables, afin de procurer des avantages sociaux, économiques et environnementaux aux populations, en particulier à celles qui se trouvent dans des situations vulnérables et à celles qui dépendent le plus de la biodiversité, notamment par le biais d'activités durables fondées sur la biodiversité, de produits et de services qui améliorent la biodiversité, et en protégeant et en encourageant l'utilisation durable traditionnelle par les populations autochtones et les communautés locales.

Pertinence des KBAs

La désignation d'une KBA n'exclut aucun type de gestion particulier. 36% de la superficie des KBAs terrestres sont situés sur les terres des Peuples Autochtones (PAs) et des Communautés Locales (CL) ; et les PAs et les CLs jouent un rôle clé dans la gestion de nombreux sites. Des peuples autochtones et des communautés locales en République Démocratique du Congo ont apprécié le processus KBA comme un moyen d'obtenir une reconnaissance officielle de la conservation de leurs terres.



© World Bank Photo Collection

CIBLE 10

Veiller à ce que les zones d'agriculture, d'aquaculture, de pêche et de sylviculture soient gérées de manière durable, en particulier par l'utilisation durable de la biodiversité, notamment par une augmentation substantielle de l'application de pratiques respectueuses de la biodiversité, telles que l'intensification durable, l'agroécologie et d'autres approches innovantes, contribuant à la résilience, à l'efficacité et à la productivité à long terme de ces systèmes de production, ainsi qu'à la sécurité alimentaire, à la conservation et à la restauration de la biodiversité et au maintien des contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et les services des écosystèmes.

Pertinence des KBAs

Les utilisations intensives des terres doivent être évitées dans les KBAs et les effets en aval doivent être pris en compte. Toutefois, les systèmes agricoles peuvent être qualifiés de KBAs à condition que les espèces qui déclenchent le statut de KBA soient stables ou en augmentation.

Les champs de blé de la "KBA Gouritz Cluster - Touwsberg" en Afrique du Sud, utilisés par les grues bleues pour se nourrir en hiver, en sont un exemple.



Pisciculture durable © Mohsen Taha

CIBLE II

Restaurer, maintenir et renforcer les contributions de la nature à l'homme, y compris les fonctions et services écosystémiques, tels que la régulation de l'air, de l'eau et du climat, la santé des sols, la pollinisation et la réduction des risques de maladie, ainsi que la protection contre les risques naturels et les catastrophes, grâce à des solutions fondées sur la nature et/ou des approches fondées sur les écosystèmes, pour le bénéfice de tous les êtres humains et de la nature.

Pertinence des KBAs

Là où elles ont été étudiées, les KBAs jouent un rôle majeur dans la fourniture des services écosystémiques, y compris l'adaptation au climat et l'atténuation de ses effets (voir la cible 8). En Équateur, par exemple, plus de 60 % des services écosystémiques du pays proviennent de ses KBAs et il est probable que d'autres pays aient une part disproportionnée de leurs services écosystémiques fournis par les KBAs.



Échantillonnage d'eau au bassin de Sondu, Kenya © CIFOR-ICRAF

CIBLE 12

Augmenter de manière significative la superficie, la qualité, la connectivité, l'accès et les bénéfices des espaces verts et bleus dans les zones urbaines et densément peuplées, en intégrant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, en garantissant une planification urbaine intégrant la biodiversité, en améliorant la biodiversité indigène, la connectivité et l'intégrité écologiques, en améliorant la santé et le bien-être humains et la connexion avec la nature, en contribuant à une urbanisation inclusive et durable et à la fourniture de fonctions et de services écosystémiques.

Pertinence des KBAs

Certains espaces verts et bleus urbains répondent aux critères KBA (par exemple, la baie de Dublin, en Irlande, ou certains espaces verts de la ville du Cap, en Afrique du Sud) et peuvent également être importants pour relier les KBAs identifiées pour les espèces migratrices.



Dublin Bay, Ireland © Sergei Gushev

CIBLE 13

Prendre des mesures juridiques, politiques, administratives et de renforcement des capacités efficaces à tous les niveaux, selon le cas, pour assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des informations sur les séquences numériques des ressources génétiques, ainsi que des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques, et faciliter un accès approprié aux ressources génétiques et, d'ici à 2030, faciliter une augmentation significative des avantages partagés, conformément aux instruments internationaux applicables en matière d'accès et de partage des avantages.

Pertinence des KBAs

L'identification et le maintien des KBAs garantiront la conservation des ressources génétiques pour l'avenir.



CIBLE 14

Assurer la pleine intégration de la biodiversité et de ses multiples valeurs dans les politiques, les réglementations, les processus de planification et de développement, les stratégies d'éradication de la pauvreté, les évaluations environnementales stratégiques, les évaluations d'impact sur l'environnement et, le cas échéant, la comptabilité nationale, à tous les niveaux de gouvernement et dans tous les secteurs, en particulier ceux qui ont un impact significatif sur la biodiversité, en alignant progressivement toutes les activités publiques et privées pertinentes, ainsi que les flux fiscaux et financiers, sur les objectifs et les cibles du présent cadre.

Pertinence des KBAs

L'intégration de la biodiversité en veillant à ce que toutes les autorités compétentes soient conscientes des KBAs et respectent la nécessité de les protéger contribuera grandement à la réalisation des objectifs du CMB. Les pays peuvent utiliser les plans d'aménagement du territoire tenant compte de la biodiversité élaborés dans le cadre de la cible 1 (en y incluant les KBA) pour intégrer la biodiversité dans tous les secteurs gouvernementaux afin de planifier l'expansion de l'agriculture, de l'urbanisme, de l'exploitation minière, etc. de manière à minimiser les incidences sur la biodiversité. Le développement de politiques nationales qui reconnaissent et conservent les KBAs contribuera à garantir la conservation de ces sites d'importance mondiale.



Les résultats du projet Bezos KBA au Congo socialisés avec des responsables gouvernementaux © WCS Congo

CIBLE 15

Prendre des mesures juridiques, administratives ou politiques pour encourager et faciliter l'activité des entreprises, et en particulier pour veiller à ce que les grandes entreprises transnationales et les institutions financières :

- (a) contrôlent, évaluent et divulguent régulièrement et de manière transparente leurs risques, dépendances et impacts sur la biodiversité, y compris en imposant des exigences à toutes les grandes entreprises ainsi qu'aux entreprises transnationales et aux institutions financières tout au long de leurs opérations, de leurs chaînes d'approvisionnement et de valeur, et de leurs portefeuilles ;
- (b) Fournir les informations nécessaires aux consommateurs pour promouvoir des modes de consommation durables ;
- (c) Rapport sur le respect des règlements et mesures en matière d'accès et de partage des avantages, le cas échéant ;

Afin de réduire progressivement les incidences négatives sur la biodiversité, d'accroître les incidences positives, de réduire les risques liés à la biodiversité pour les entreprises et les institutions financières et de promouvoir des actions visant à garantir des modes de production durables.

Pertinence des KBAs

Les pratiques commerciales respectueuses des KBA devraient être encouragées dans les secteurs privé et financier. L'outil d'évaluation intégrée de la biodiversité (IBAT) est recommandé par le groupe de travail sur les informations financières liées à la nature pour les entreprises et les institutions financières qui divulguent des informations. Les KBAs sont l'un des trois ensembles de données de base inclus dans l'IBAT. Les KBAs sont également utilisées dans de nombreux autres cadres de divulgation financière, de réglementation et de taxonomie, notamment la Norme de Performance 6 de la Société Financière Internationale, les principes de l'Équateur, les normes de performance de la Banque asiatique de développement, la Société Générale, la Taxonomie de l'UE, le Science Based Targets Network et la Global Reporting Initiative, afin d'identifier les zones importantes pour la biodiversité.

Les entreprises peuvent s'inscrire et utiliser ces outils par l'intermédiaire de l'IBAT.



CIBLE 16

Veiller à ce que les gens soient encouragés et habilités à faire des choix de consommation durables, notamment en établissant des cadres politiques, législatifs ou réglementaires favorables, en améliorant l'éducation et l'accès à des informations pertinentes et précises et à des alternatives, et, d'ici à 2030, réduire l'empreinte mondiale de la consommation de manière équitable, notamment en réduisant de moitié le gaspillage alimentaire mondial, en réduisant de manière significative la surconsommation et en réduisant considérablement la production de déchets, afin que tous les gens vivent bien en harmonie avec la Terre nourricière.

Pertinence des KBAs

La consommation non durable menace l'avenir des KBAs en raison de la conversion des terres, de la pollution et de la surexploitation des ressources naturelles. La réduction de la surconsommation aidera donc indirectement les KBAs.



CIBLE 17

Établir, renforcer les capacités et mettre en œuvre dans tous les pays les mesures de biosécurité prévues à l'article 8 g), de la Convention sur la Diversité Biologique, ainsi que les mesures relatives à la gestion de la biotechnologie et à la répartition de ses avantages prévues à l'article 19 de la convention.

Pertinence des KBAs

Il convient de prendre en compte les KBAs dans l'évaluation des risques liés aux organismes vivants modifiés (OVM).



CIBLE 18

Identifier d'ici 2025, et éliminer, supprimer progressivement ou réformer les incitations, y compris les subventions, préjudiciables à la biodiversité, de manière proportionnée, juste, efficace et équitable, tout en les réduisant substantiellement et progressivement d'au moins 500 milliards de dollars par an d'ici 2030, en commençant par les incitations les plus préjudiciables, et renforcer les incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.

Pertinence des KBAs

Lors de la réorientation des subventions et autres mesures d'incitation, il est possible de prendre en compte les subventions favorables aux KBAs.



CIBLE 19

Augmenter substantiellement et progressivement le niveau des ressources financières provenant de toutes les sources, de manière efficace, opportune et facilement accessible, y compris les ressources nationales, internationales, publiques et privées, conformément à l'article 20 de la convention, pour mettre en œuvre les stratégies et les plans d'action nationaux en matière de biodiversité, en mobilisant au moins 200 milliards de dollars par an d'ici à 2030, et notamment en s'employant à :

- (a) Augmenter le montant total des ressources financières internationales liées à la diversité biologique provenant des pays développés, y compris l'aide publique au développement, et des pays qui assument volontairement les obligations des pays développés parties, en faveur des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, ainsi que des pays à économie en transition, pour le porter à au moins 20 milliards de dollars par an d'ici à 2025, et à au moins 30 milliards de dollars par an d'ici à 2030 ;
- (b) Accroître considérablement la mobilisation des ressources nationales, facilitée par l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux de financement de la biodiversité ou d'instruments similaires en fonction des besoins, des priorités et de la situation du pays ;
- (c) Mobiliser des fonds privés, promouvoir le financement mixte, mettre en œuvre des stratégies de mobilisation de ressources nouvelles et supplémentaires et encourager le secteur privé à investir dans la biodiversité, notamment par l'intermédiaire de fonds d'impact et d'autres instruments ;
- (d) Encourager les systèmes innovants tels que le paiement des services écosystémiques, les obligations vertes, les compensations et les crédits en matière de biodiversité, et les mécanismes de partage des bénéfices, avec des garanties environnementales et sociales ;
- (e) Optimiser les co-bénéfices et les synergies des financements ciblant les crises de la biodiversité et du climat ;
- (f) Renforcer le rôle des actions collectives, y compris celles des populations autochtones et des communautés locales, des actions centrées sur la Terre nourricière [1] et des approches non fondées sur le marché, y compris la gestion communautaire des ressources naturelles et la coopération et la solidarité de la société civile en vue de la conservation de la biodiversité ;
- (g) Améliorer l'efficacité, l'efficience et la transparence en matière de fourniture et d'utilisation des ressources.

Pertinence des KBAs

De nombreux donateurs utilisent déjà les KBAs pour déterminer où ils investiront dans la conservation et cette pratique doit être étendue à tous les donateurs ayant des intérêts dans la conservation de la biodiversité. En veillant à ce que tous les pays réalisent des évaluations complètes des KBAs, les surveillent et les conservent pour guider la mise en œuvre du CMB, on s'assurera que les sites d'importance mondiale pour les espèces et les écosystèmes sont identifiés et conservés.



Dr Andrew Steer, président et chef de la direction du Bezos Earth Fund. Le BEF a soutenu le partenariat KBA avec une subvention de 5 millions de dollars à BirdLife International en 2022 © Resources for the Future

CIBLE 20

Renforcer le développement et le renforcement des capacités, l'accès et le transfert de technologies, et promouvoir le développement et l'accès à l'innovation et à la coopération technique et scientifique, y compris par la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire, afin de répondre aux besoins d'une mise en œuvre efficace, en particulier dans les pays en développement, en encourageant le développement conjoint de technologies et les programmes conjoints de recherche scientifique pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et en renforçant les capacités de recherche scientifique et de suivi, à la mesure de l'ambition des buts et objectifs du cadre mondial.

Pertinence des KBAs

La sensibilisation aux KBAs en tant qu'outil devrait être incluse dans le renforcement des capacités et il est nécessaire de renforcer les capacités et la coopération scientifique afin d'appliquer les critères KBAs de manière efficace dans chaque pays. Des experts d'Afrique du Sud forment déjà d'autres personnes en Afrique sub-saharienne à l'identification des KBAs.



Présentation du projet Bezos KBA RDC à Montréal © WWF DRC

CIBLE 21

Veiller à ce que les meilleures données, informations et connaissances disponibles soient accessibles aux décideurs, aux praticiens et au public afin d'orienter une gouvernance efficace et équitable, une gestion intégrée et participative de la biodiversité et de renforcer la communication, la sensibilisation, l'éducation, le suivi, la recherche et la gestion des connaissances ; dans ce contexte également, les connaissances, innovations, pratiques et technologies traditionnelles des populations autochtones et des communautés locales ne devraient être accessibles qu'avec leur consentement libre, préalable et éclairé, conformément à la législation nationale.

Pertinence des KBAs

Le processus KBA, qui fonctionne grâce à la mise en place de groupes de coordination nationaux, permet de rassembler les données sur la biodiversité à l'échelle nationale dans le cadre d'un processus collaboratif visant à identifier les KBAs et qui peut être utile pour de nombreux autres processus. Il s'agit notamment d'améliorer l'accès aux données et le partage des informations et d'intégrer les connaissances des peuples autochtones et des communautés locales.



Images de haut en bas : Réunion ACEAA Conservación Amazónica, Bolivie © Armonia ; Nanki Wampankit (Directeur des Territoires CONFENIAE) ; Manuel Sánchez (coordinateur KBA), Dionisio Mukucham (vice-président NAE) © Juan Carlos Sanchez

CIBLE 22

Veiller à ce que les peuples autochtones et les communautés locales, dans le respect de leurs cultures et de leurs droits sur les terres, les territoires, les ressources et les connaissances traditionnelles, ainsi que les femmes et les filles, les enfants et les jeunes, et les personnes handicapées, soient pleinement représentés et participent à la prise de décision, et aient accès à la justice et aux informations relatives à la biodiversité, et assurer la pleine protection des défenseurs des droits de l'homme dans le domaine de l'environnement.

Pertinence des KBAs

Les KBAs ne prescrivent pas un certain type de gouvernance. 36% des KBAs se trouvent sur des terres des peuples autochtones et des communautés locales. Le programme KBA encourage l'identification et la gestion des KBAs afin d'inclure de manière proactive les groupes marginalisés et l'égalité des sexes avec une pleine participation.



CIBLE 23

Assurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans la mise en œuvre du cadre grâce à une approche sensible au genre, où toutes les femmes et les filles ont les mêmes possibilités et capacités de contribuer aux trois objectifs de la convention, notamment en reconnaissant l'égalité de leurs droits et de leur accès à la terre et aux ressources naturelles, ainsi que leur participation et leur leadership complets, équitables, significatifs et informés à tous les niveaux d'action, d'engagement, de politique et de prise de décision en rapport avec la diversité biologique.

Pertinence des KBAs

Les processus d'identification et d'évaluation des KBAs visent à tenir compte de la dimension genre et à inclure de manière proactive les groupes marginalisés.



5. CONCLUSION

Cette note d'information démontre que la pertinence des KBAs pour le CMB ne se limite pas à la cible 3, ni même aux trois premières cibles basées sur les zones. Au contraire, la raison d'être et la valeur des KBAs sont inextricablement liées à tous les objectifs et cibles du CMB, bien qu'à des degrés divers. Ainsi, les KBAs démontrent leur utilité en tant que mécanisme clé de mise en œuvre du cadre.



Mobula birostris © David Novo